LIBERTE

1. Définition

* La liberté n’est pas faire ce que l’on veut
* La liberté dispose de 4 dimension : Civile/Morale (loi morale) /Existentielle/Contrainte (physique)
* La liberté ne se comprend que dans l’obéissance mais pas dans la servitude (obéissance aveugle, pas de contrainte physique)
* La liberté est une obéissance réfléchit (réfléchir avant d’agir) :
* Obéissance à soit même (Maitre de soi)
* Obéissance à la loi morale
* Obéissance à la loi (obligation civile, sinon c’est le chaos)
* Obéissance à une autorité légitime que l’on juge nécessaire (ex : parent)
* Obéissance à une autorité choisi (ex : quand on signe un contrat, respect de la hiérarchie)

1. Dimension de la liberté
2. Existentielle (ou anthropologique) :

* Le déterminisme est la conception philosophique qui nie l’existence de la liberté humaine. Le comportement humain serait déterminé, l’homme agirait comme un animal.

La conséquence de ce concept et que l’homme ne devient plus responsable de ses actes (la loi morale est ruinée).

* Forme de déterminisme : Scientifique (La PLACE), Religieux (Martin Luther /Jean Calvin), Psychologique (Freud), Sociologique (Emile Zola).

1. Morale :

* La volonté humaine par définition, est libre. Cependant parfois elle s’égard. La volonté a donc besoin de l’intelligence pour la guider.
* La liberté ne se comprend que dans la morale car c’est là où il est libre de faire un choix.
* Kant, la morale implique la liberté : Physique (Causalité, chaîne causal), Morale (Soumis à des intentions donc une volonté libre)
* J.P. Sartre (Athée), Sans Dieu il n’y a pas de morale. Donc en éliminant l’hypothèse de Dieu, la liberté est absolue. L’homme devient libre de ses choix mais paradoxalement il est condamné à être libre.

3) Civile :

* La loi a pour objectif d’ordonné les membres d’une société sinon chacun agirait à sa guise et ce serait le chaos. L’homme étant un animal politique il doit vivre en société.
* L’homme se soumet volontairement à la loi car il sait qu’il ne peut être libre que dans une société en paix. (Passage état de nature à état civile)
* Par le passage de l’état de nature à l’état civile, l’homme établit un contrat sociale signé par tous. Ce contrat social humanise l’homme.
* La loi est donc une volonté générale ou toutes les individualités converge. Elle garantit la liberté.
* Liberté et égalité. Tocqueville, liberté # égalité.
* Plus il y’a de liberté moins il y’a d’égalité (ex : mode de vie au Etats Unis)
* Plus il y’a d’égalité moins il y’a de liberté (ex : mode de vie en Chine)